

**Projet de déclaration de la délégation haïtienne à la Septième  
(VII<sup>ème</sup>) Réunion des Etats parties à la Convention sur les armes à  
sous munition, Genève 4-6 Septembre 2017**

**Point : Universalisation de la Convention**

**Monsieur le Président,**

La délégation haïtienne voudrait vous présenter ses félicitations pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux de la septième réunion des Etats parties et signataires de la Convention sur les armes à sous munition. Elle vous assure d'ores et déjà de la coopération de notre délégation en vue de mener à bon port les travaux de cette 7<sup>ème</sup> Conférence.

Haïti, signataire de la Convention depuis le 28 octobre 2009, réaffirme son intention à être partie à cet instrument international dont l'objectif majeur est de protéger les civils contre les conséquences de l'usage de ces armes.

Quoique Haïti se trouve dans une sous-région libre d'armes à sous munition, le Gouvernement haïtien reste préoccupé du sort des innocentes victimes y compris les femmes et les enfants qui ont été touchés par ces engins meurtriers. En vue de prévenir des catastrophes humanitaires provoquées par l'utilisation, le stockage de ce type d'armes, la délégation haïtienne se prononce en faveur de la destruction des stocks qui pourraient encore exister.

La position du Gouvernement d'Haïti sur les armes à sous munition n'a pas changé : la République d'Haïti ne dispose pas et ne souhaite pas disposer à l'avenir de telles armes en raison de leurs effets néfastes sur la vie humaine et sur l'environnement.